



Journal de la Section des Directeurs

N° 9 - Mars 2004

SNUI - 80/82 Rue de Montreuil 75011 Paris - Tél : 01-44-64-64-44 - Fax : 01-43-48-96-16 - E-mail : snui@snui.fr - <http://www.snui.fr>

Editorial

Elections en CAP : des résultats provisoires encourageants pour le SNUI

Les élections en CAP se sont déroulées le 11 mars et le dépouillement s'est effectué dans chaque direction soit le 12 mars soit le 15 mars.

Nous disposons donc d'un ensemble de résultats soit définitifs (CAPL) soit provisoires (CAPN).

Les résultats définitifs et l'attribution des sièges en CAP nationales seront publiés le 23 mars après le dépouillement des votes du bureau central.

L'objet du présent journal de la section des directeurs n'est pas d'analyser les résultats d'ensemble de ce scrutin (que vous pouvez retrouver sur le site SNUI), mais de présenter la situation provisoire en CAP n°1 et d'exposer nos premières analyses.

D'ores et déjà, nous souhaitons remercier tous les candidats qui se sont portés sur nos listes et tous les directeurs, directeurs divisionnaires, conservateurs et receveurs divisionnaires qui ont permis au SNUI de progresser fortement.

Dans notre prochain journal, nous reviendrons plus complètement sur les enseignements de ce scrutin.

CAP1 Commandement

	2004	%	Variation 2004/2000
Inscrits	1310		
Mis à part	13		
Votants	1211		
Blancs et nuls	51		
Exprimés	1160		
CFDT	335	28,88	+4,92
SNUI	329	28,36	+4,80
CGC	205	17,67	-6,61
CGT	151	13,02	+3,48
FO	120	10,34	-5,68
UNSA	20	1,72	-0,92
CFTC	0	0	0

Premières analyses

- Le taux de participation avec 92,44% est excellent. C'est le plus haut niveau de participation toutes CAP confondues. Il est révélateur d'un intérêt marqué pour le paritarisme à la DGI et pour la représentativité du syndicalisme.
- Les scores de la CFDT et du SNUI sont très serrés. Le dépouillement central sera déterminant pour l'attribution de la première place.
- Les cartes de la CAP1 sont rebattues avec de très fortes amplitudes. Positives pour le SNUI, la CFDT et la CGT, négatives pour FO et la CGC.
- En l'état actuel de nos calculs : FO et la CGC perdraient un siège au profit du SNUI et de la CFDT.